

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 20 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 20 février, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h30 à la salle du Lauragais - Maison des Associations de Bouloc.

Votants :

CCHT : Chantal AYGAT, Serge BAGUR, Marie-Laure BAVIERE, Roland CLEMENCON, Patrice LAGORCE, Gilles MARTIN, Pierre SANCHEZ, Yvan GONZALEZ, Jacques LAMARQUE

CCCB : Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Diane ESQUERRE, Sabine GEIL-GOMEZ, Gérard GUERCI, Herveline JACOB, Thierry SAVIGNY, Patrick CATALA, Claude MARIN

C3G : Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, Jean-Claude MIQUEL, Patrick PLICQUE, Philippe SEILLES, Brigitte GALY

CCF : Francis BERGON, Ghislaine CABESSUT, Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Geneviève LE CHARPENTIER, Patrick PAPILLAULT

CCVA : Isabelle GAYRAUD

Absents ayant donné pouvoir : Philippe PETIT à Daniel DUPUY, Colette SOLOMIAC à Guy NAVLET

Secrétaire de séance : Patrick PAPILLAULT – Désigné à l'unanimité

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 12/02/2019

Membres présents : 31

Pouvoirs : 2

Domaine : Finances

Délibération n°: 19/110

Objet : Demande d'aide pour le projet Territoire Numérique et Connecté à la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée 2019

Le Président demande au Vice-Président en charge de ce dossier, Guy Navlet, de présenter l'opération. Guy Navlet expose que le PETR Pays Tolosan peut solliciter une subvention auprès de la région Occitanie au titre de la Dotation pour l'Innovation et l'Expérimentation.

Guy Navlet rappelle que l'expérimentation « Territoire Numérique et Connecté : Cap Pays Tolosan » est une application en cours de déploiement, qu'elle sera opérationnelle avant le début de cette saison touristique. Pour compléter son déploiement, il est prévu de développer une « brique » spécifique : la création d'un itinéraire de randonnée équipé de balises qui permettront en points précis de découvrir des

paysages modelés par la viticulture, la faune ou la flore spécifique au vignoble, le petit patrimoine rural classé ou non protégé : « le chemin de la vigne ».

La création de cette Dotation pour l'Innovation et l'Expérimentation est une opportunité pour le PETR de déposer une demande de subvention pour l'expérimentation Territoire Numérique et Connecté.

Cette demande portera sur les dépenses du projet nécessaires au développement, à la maintenance et à l'hébergement de l'application.

Les critères ainsi que les montants de cette nouvelle dotation n'étant pas encore connus, la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée nous informera, après instruction de notre dossier, des dépenses retenues pour calculer l'assiette éligible et le taux de notre subvention.

Il est proposé au Conseil Syndical de se prononcer sur :

- 1- Le dépôt d'une demande d'aide au taux le plus haut au titre de l'expérimentation Territoire Numérique et Connecté 2019
- 2 Le mandat du Président pour signer tout acte et tout document relatif à l'exécution de ce dossier.

Entendu l'exposé du Vice-Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical se prononce à l'unanimité de ses membres présents et représentés pour :

- 1- Déposer une demande d'aide au taux le plus haut auprès de la région Occitanie pour l'opération Territoire Numérique et Connecté 2019
- 2 Mandater le Président pour signer tout acte et tout document relatif à l'exécution de ce dossier.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 20 février 2019.

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 20 février 2019
Au registre sont les signatures